

INTRODUCTION

Bienvenue dans un monde coopératif innovant !

Pourquoi StartToCoop ?

Les enseignements sur l'entrepreneuriat se développent de plus en plus. Toutefois, la plupart des approches pédagogiques s'intéressent à l'entrepreneuriat d'un point de vue strictement individuel, alors que l'entrepreneuriat collectif est peu pris en compte. Il s'agit pourtant d'une option intéressante et puissante.

Savez-vous qu'il existe environ 35 000 coopératives de travail en Europe ?

Les membres de ces coopératives sont des salariés qui sont aussi copropriétaires de leurs outils de travail. Ils décident ensemble de la manière dont est gérée et dirigée leur entreprise.

Nous avons conçu le dispositif « **CoopLab – L'expérience de travail en coopérative** » comme une méthodologie à l'usage des enseignants, éducateurs et formateurs qui souhaitent amener leurs élèves ou stagiaires vers l'**expérimentation d'un projet coopératif**.

Qu'apprendront les participants ?

1. Travailler en équipe.
2. Comprendre les valeurs humaines, sociales et économiques qui sont en jeu dans l'entrepreneuriat coopératif et leur impact sur l'économie et la société.
3. Expérimenter toutes les étapes de la création d'une coopérative de travail, depuis la naissance d'un projet collectif jusqu'à l'élaboration du projet, sa mise en route et sa gestion au quotidien.
4. Découvrir les grands principes coopératifs et les mettre en place au sein de leur propre projet d'entreprise.
5. Vivre l'excitation de tester leur propre projet d'entreprise et d'en mesurer les résultats.

Quel sera votre rôle dans ce voyage pédagogique ?

« **Apprendre en faisant** » : tel est le fondement pédagogique de notre démarche !

Notre méthodologie vise à permettre aux participants de leur faire vivre ce qu'ils apprennent et apprendre de ce qu'ils vivent.

Notre approche se caractérise par trois dimensions :

1. **La pratique prime sur la théorie** : les participants sont d'abord amenés à agir, et ensuite à réfléchir à ce que cela leur a appris. Nous vous fournissons le minimum de bases théoriques nécessaires et le maximum d'outils pour les mettre en pratique.
2. **L'apprentissage se fait en équipe** : les participants sont amenés à décider, agir et réfléchir de manière collective, et à observer les résultats de ce travail collectif.
3. **L'apprentissage se fait par le réel** : les participants ne se contenteront pas de simuler ou d'imaginer un projet de travail en coopération. Ils seront amenés à le mettre réellement en pratique !

Alors ? Etes-vous prêts ?

Que trouverez-vous dans ce guide pédagogique ?

Ce guide vous fournira les indications pour mener à bien les 5 étapes du voyage pédagogique « StartToCoop ».

- Etape 1 : Identifions notre projet coopératif.
- Etape 2 : Elaborons une stratégie.
- Etape 3 : Définissons le fonctionnement de l'organisation.
- Etape 4 : Gérons au quotidien notre coopérative.
- Etape 5 : Evaluons les résultats du travail réalisé.

Vous y trouverez également :

- Des fiches et infographies pour vous aider à mener à bien la démarche.
- Des outils pédagogiques à destination des équipes.
- PlayCoop, un quiz destiné aux participants pour tester, à la fin de chaque étape, les connaissances acquises.
- Des ressources et liens divers visant à approfondir vos connaissances sur les coopératives de travail.

Comment utiliser StartToCoop ?

La meilleure réponse à cette question est :
« De la manière qui vous plaira ! »

Nous vous suggérons un itinéraire complet, de l'étape 1 à l'étape 5, permettant de mettre en œuvre et d'évaluer un projet coopératif, incluant des fiches, activités, outils et ressources. Mais c'est vous qui prendrez la barre du navire ! Vous pouvez décider de votre propre itinéraire en fonction de vos besoins, objectifs et du temps que vous pourrez consacrer à ce projet.

Notre approche est modulable et flexible. Vous pouvez conduire les participants à travers l'ensemble des étapes, ou les amener seulement à certaines d'entre elles. Vous pouvez aussi choisir d'approfondir certaines étapes et de passer vite sur d'autres. StartToCoop est pensé pour s'adapter à vos besoins !

Vous pouvez télécharger tous les documents et ressources que vous trouverez utiles, les reproduire, les partager, les modifier, les développer... StartToCoop est fondé sur une licence « Creative commons » qui vous autorise à faire tout cela, pourvu que vous signaliez le crédit correspondant (@StartToCoop) et éventuellement les auteurs de telle ou telle ressource.

N'hésitez pas à utiliser tous les outils que vous trouverez utiles, et à les diffuser autour de vous !

Notre site Internet www.cooplab.eu vous permettra de nous contacter pour tout renseignement ou nous faire part de vos impressions.

Cooplab est pensé comme un projet éducatif, dont le but n'est pas de constituer une véritable coopérative, mais plutôt d'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif. Par conséquent, il n'y a pas de paiements réels qui peuvent être exigés en échange des services ou biens fournis par votre projet virtuel. Le traitement de tout argent que vous recevriez de la part de tiers devrait être examiné et décidé avec votre professeur, votre formateur, les tiers avec lesquels vous travaillez, parmi eux les clients et la banque de votre choix. Dans ce cas, cet argent doit être entré selon les règles légales pour la comptabilité des mouvements économiques dans votre pays.

Si vous décidez de constituer légalement une coopérative à partir de ce projet éducatif avec un statut légal et un code d'identification fiscale, vous devrez le faire conformément à votre législation nationale. En outre, nous vous prévenons de ne pas mettre en place des activités qui, pour leur nature ou leurs conditions, sont soumises à des autorisations ou autorisations publiques ou sanitaires (vente d'aliments ou services publics) ou potentiellement dangereuses pour les utilisateurs ou les consommateurs.